

N°1491

du 12
NOVEMBRE
2021



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

PANIER DE LA MÉNAGÈRE

0,1 point de baisse des prix, impacté par Akpan
et Patate douce fraîche en octobre 2021 (P.6)

TRANSITION AU MALI

Le Groupe de soutien à nouveau à Lomé au 1er trimestre 2022 (P.3)

FAITS DIVERS AU SÉNÉGAL

Deux Togolaises condamnées pour violences sur des talibés (P.4)

ÉLECTRIFICATION POUR TOUS

Des groupes électro-solaires du projet KYA-Energy financé par l'USAID pour électrifier 20 centres de santé (P.3)

SCORES MCC

**Le Togo, 3^e meilleur performeur africain 2021
a mieux fait que 15 indicateurs validés sur 20**

P.3

Le dernier tableau des scores du MCC en date pour le Togo (FY2022) serait meilleur que le précédent, si les informations renseignées sur certains critères n'étaient pas surannées. A la cellule du MCA TOGO, on n'en revient toujours pas que le MCC applique des données de 2016 pour évaluer le pays en 2021. L'étonnement est aussi grand chez les responsables sectoriels qui ont appelé à une rectification. Car, comme le fait remarquer Béguedouwé Paneto de la cellule MCA TOGO, le tableau des indicateurs est une vitrine mondiale pour les investisseurs et les opérateurs économiques et le Togo ne saurait laisser passer de telles erreurs qui lui font du tort. Il en est ainsi des données sur la création d'entreprises, la bonne gouvernance ou les droits politiques qui sont au rouge. Toutes choses incompréhensibles pour le gouvernement après toutes les réformes faites dans ces domaines. " Le Gouvernement poursuit le dialogue avec le MCC afin que la réalité des faits soit reflétée dans les "scorecards" à venir ", fait savoir Béguedouwé Paneto.



Béguedouwé Paneto, Secrétaire Général du Ministère du Plan et de la Coopération, Membre de la Cellule du Millenium Challenge Corporation (MCC)

P.4

SECTEUR DE L'ÉDUCATION

Des arguments qui plaident pour un taux d'abandon en nette régression

Numérique

A la découverte de cairn, portail en sciences humaines et sociales

Cairn.info est un portail de revues, encyclopédies de poche et ouvrages en sciences humaines et sociales, disponible à l'Institut français du Togo. En complément

des ressources physiques du fonds documentaire de la médiathèque, Cairn propose l'accès en ligne, depuis la médiathèque ou depuis chez vous à 547 revues, 12 410

ouvrages, 1 645 titres des collections " Que sais-je ? " et " Repères " ainsi qu'à une dizaine de magazines tels que Sciences humaines et Alternative économiques. En ligne

pendant une heure, nous partirons à la découverte de ce fabuleux outil.
17 NOV. / 15H30 | TOUT PUBLIC EN LIGNE - LOMÉ

Agenda

La musique togolaise des années 70'S-90'S par Foganne et Kessi

L'une - Aglago Raffaella alias Kessi - chante depuis le berceau, comme sa mère et sa grand-mère avant elle. Lead vocale de l'orchestre 100 % féminin Bella Bellow, elle participera avec cette formation à plusieurs festivals dans la sous-région de 2011 à 2015.

L'autre - Kudaho Atsou alias Foganne - a été lauréat 2015 de la catégorie Découverte des All Music Awards. Coach vocal et membre actif de la scène gospel togolaise, il s'est musicalement nourri de la fibre de nombreux groupes musicaux et associations musicales comme le Groupe Calixte, Praising Voice, ou Salut & Joie. Il y a six mois, Foganne + Kessi

représentaient brillamment le Togo à la finale de la troisième saison de l'émission télépanafricaine The Voice Afrique Francophone. Pour le grand concert de cette fin d'année, nos deux ambassadeurs rendront hommage aux icônes de la musique togolaise des années 70 et 80. De Bella Bellow à Afia Mala, de Kodjo Djanka à Ouyi Tassane, Ita Jourias, Madame Kpanté ou encore Dama Damawouzan... Foganne + Kessi vous promettent un voyage musical fort en émotions !

20 NOV. / 20H | ENTRÉE : 3 000 F CFA | PLACES LIMITÉES, RÉSERVATION AU 22 53 58 00 | - LOMÉ



Patrimoine africain / Bénin

Les œuvres d'art restituées par la France sont arrivées à Cotonou

Les biens culturels, pillés dans les palais d'Abomey par les troupes françaises en 1892, sont arrivés au Bénin le 10 novembre dernier, après une cérémonie à la présidence de la République pour célébrer ce retour réclamé, négocié et obtenu par le président béninois en 2016.

" Il y a des instants dans l'histoire d'une nation qui changent le cours des choses. Cet instant-là que nous vivons, c'est un instant qui restera gravé, c'est un instant important ", a déclaré sur le tarmac le ministre des Affaires étrangères Aurelien Agbenonci. Le long de la route qui sépare l'aéroport de la présidence, des centaines de personnes se pressaient sur les trottoirs pour rendre



hommage à ces trésors, dont certains revêtent un caractère sacré.

Selon le calendrier, les 26 œuvres resteront deux à trois mois à la présidence de la République, le temps de l'acclimatation aux nouvelles conditions de climat et d'hygrométrie. Elles seront exposées au fort portugais de Ouidah

en attendant d'être transférées définitivement au musée de l'épopée des amazones et des rois du Dahomey à Abomey. Un musée aux normes internationales, financé par l'Agence Française de développement. Il sera prêt dans trois ans.

Au cours de la signature de l'acte

de transfert des œuvres le président Patrice Talon s'est dit partiellement satisfait des 26 œuvres qu'il obtient aujourd'hui. " Comment voulez-vous que mon enthousiasme soit total alors d'autres œuvres emblématiques comme le Dieu des métaux et de la forge, la tablette du Fâ, outil mythique qui permet aux devins de lire l'avenir et bien d'autres soient retenus en France ", a regretté le président béninois. Visiblement, il en veut plus. Officiellement, le Bénin n'a pas adressé de nouvelle réclamation, mais Patrice Talon espère que " la suite viendra ", il compte pour cela sur les travaux législatifs lancés par le président français pour définir un cadre plus général de restitution.

Arts plastiques

Un livre illustré par Pablo Picasso, estimé à 450 000 euros, mis aux enchères

Un livre du peintre du XXe siècle Pablo Picasso a été mis en vente à Sharjah, aux Emirats arabes unis. Estimé à 2 millions de dirhams, soit environ 450.000 euros, il est d'ores et déjà considéré comme une des pièces les plus précieuses de cette vente. Des enchères qui s'inscrivent dans le cadre de la 40e foire internationale du livre de Sharjah. Le livre, unique, contient des dessins et des peintures originaux du

maître espagnol.

Le propriétaire du magasin d'antiquité, Inlibris, de Vienne, Hugo Wetscherek, est formel : c'est une pièce " vraiment unique en son genre ". Selon ce dernier, le livre a été offert par Picasso au peintre André Marchand avec des peintures et une inscription autographe.

Le livre a été publié à l'origine en France en 1942, et il n'en reste qu'une centaine d'exemplaires, dont un seul

avec les croquis de Picasso réalisés de sa propre main. Les peintures du livre datent, elles, du milieu du XXe siècle, autour des années 1944.

Le premier dessin montre un plant de tomates dans un pot. Probablement une référence aux natures mortes pour lesquelles Marchand a été célébré en son temps. La seconde présente deux figures d'un cheval - dans la moitié supérieure de la feuille, un cheval blanc, et

dans la moitié inférieure, une tête de cheval sur un fond sombre.

Une vente aux enchères qui intervient alors qu'une exposition dédiée au Picasso apatride, " Picasso l'étranger ", inaugurée ce jeudi 11 novembre à Paris au musée de l'Histoire de l'immigration. Elle présente notamment un jeune Picasso suspect, jusqu'à être surveillé par la police française.

Nécrologie

L'écrivain ivoirien Isaïe Biton Koulibaly tire sa révérence

La Côte d'Ivoire a perdu mercredi 10 novembre dernier, l'un de ses plus proches écrivains. Auteur de plusieurs romans, l'écrivain Isaïe Biton Koulibaly est décédé dans la nuit du 9 au 10 novembre 2021 à Abidjan.

" Le Bureau exécutif de l'Association des écrivains de Côte d'Ivoire (AECI) a le regret d'annoncer à toute la communauté du Livre, le décès du célèbre et prolifique écrivain Isaïe Biton Koulibaly, décès survenu dans la nuit du 9 novembre au 10 novembre 2021. En attendant de recevoir et de publier le programme des obsèques, le Bureau exécutif de l'AECI adresse ses condoléances les plus

attristées à ses familles biologique et littéraire ", annonce un communiqué des écrivains ivoiriens.

Auteur de best-sellers de romans à l'eau de rose, Biton Koulibaly est décédé à 72 ans des suites d'une longue maladie.

Marié et père de trois enfants, Biton Koulibaly est diplômé de l'Ecole de rédaction de Paris, et avait officié comme correspondant du magazine international féminin " Amina " depuis plus de 15 ans.

" Merci l'artiste ", Prix Nyonda honorant le père du théâtre gabonais Vincent de Paul Nyonda, le grand Prix ivoirien des lettres en 2005 avec " Puissance des

lettres ", Prix Yambo Ouelogueum en 2008 avec " Et pourtant, elle pleurerait ", le jongleur des mots et lettres était le responsable du service littéraire des Nouvelles éditions ivoiriennes (NEI) depuis plus de 30 ans, Isaïe Biton Koulibaly, est considéré comme l'un des plus grands écrivains contemporains, et jouissait depuis le 13 janvier 2005, d'une retraite active sans jamais jeter l'encre.

Certes, les puristes le critiquaient pour ses romans sentimentaux, à l'eau de rose, mais les vrais écrivains le jalouaient pour ses livres vendus à des milliers d'exemplaires en Afrique francophone.



AZIMUTS INFOS

Comment la maladie d'Alzheimer progresse dans le cerveau ?

La maladie d'Alzheimer évolue lentement au fil des années. Quand les premiers symptômes apparaissent, le cerveau est déjà endommagé. Dans une étude récente, les scientifiques comprennent mieux comment les agrégats protéiques, responsables de la mort des neurones, évoluent au cours du temps.

Dans le cerveau d'une personne atteinte de la maladie d'Alzheimer, des agrégats protéiques anormaux s'accumulent et entraînent la mort des neurones. Les neurofilaments de la protéine tau et les plaques amyloïdes se multiplient lentement pendant plusieurs années avant que les dommages qu'ils causent ne se traduisent par des symptômes comme la démence ou la perte d'autonomie au quotidien.

Il reste beaucoup d'inconnues autour de cette maladie neurodégénérative qui concerne environ 900.000 personnes en France. La propagation des agrégats protéiques à toutes les régions du cerveau en est une. Une équipe internationale de chercheurs, dirigée par l'Université de Cambridge, a étudié les différents processus qui conduisent à l'apparition de la maladie d'Alzheimer.

Leur conclusion va à l'encontre de ce que la communauté scientifique imaginait : " L'idée était que la maladie d'Alzheimer se développe d'une manière similaire à de nombreux cancers : les agrégats se forment dans une région puis se propagent dans le cerveau ", a déclaré le Dr Georg Meisl du département de chimie de Cambridge, premier auteur de l'article. " Mais au lieu de cela, nous avons découvert que, lorsque la maladie d'Alzheimer commence, il y a déjà des agrégats dans plusieurs régions du cerveau, et donc essayer d'arrêter la propagation entre les régions ne fera pas grand-chose pour ralentir la maladie. "

Des graines semées dans le cerveau

Avec ses collègues, Georg Meisl ont combiné plusieurs jeux de données et réalisé un modèle mathématique pour visualiser les facteurs qui influent la progression de la maladie d'Alzheimer. Les agrégats protéiques peuvent grossir en intégrant de nouvelles protéines et augmenter leur nombre en se multipliant. Ces deux processus fonctionnent ensemble et permettent la réplication des agrégats : ils doivent d'abord devenir suffisamment gros avant de se dédoubler. Les chercheurs ont observé que les agrégats protéiques sont comme des graines disséminées dans plusieurs régions cérébrales avant l'apparition des symptômes d'Alzheimer.

Les agrégats protéiques sont comme des graines disséminées dans plusieurs régions cérébrales avant l'apparition des symptômes d'Alzheimer

En conséquence, limiter leur propagation dans le cerveau n'aurait que peu de conséquence sur l'évolution de la maladie, en revanche limiter leur multiplication pourrait s'avérer utile. Les stades les plus avancés de la maladie (stade de Braak III et plus) sont caractérisés par une réplication locale des agrégats de protéine tau dans une zone précise du cerveau. Cette observation a été faite sur des coupes de cerveaux humains prélevés sur 29 patients décédés.

Une propagation lente d'Alzheimer

Toutefois, c'est un processus très lent. Les chercheurs ont estimé qu'il faut environ 5 ans aux neurofilaments de protéine tau pour se répliquer. C'est plus lent que ce qui avait été observé chez les souris, un modèle animal très utilisé pour étudier la maladie d'Alzheimer. " Les neurones sont étonnamment bons pour arrêter la formation des agrégats, mais nous devons trouver des moyens de les rendre encore meilleurs si nous voulons développer un traitement ", explique Sir David Klenerman de l'université de Cambridge. Car mieux connaître la propagation de la maladie d'Alzheimer, c'est aussi l'espoir de mieux la traiter.



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression
Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
Guillaume BOGLA

SCORES MCC

Le Togo, 3^e meilleur performeur africain 2021 a mieux fait que 15 indicateurs validés sur 20

Late Pater

Le dernier tableau des scores du MCC en date pour le Togo (FY2022) serait meilleur que le précédent, si les informations renseignées sur certains critères n'étaient pas surannées. A la cellule du MCA TOGO, on n'en revient toujours pas que le MCC applique des données de 2016 pour évaluer le pays en 2021. L'étonnement est aussi grand chez les responsables sectoriels qui ont appelé à une rectification. Car, comme le fait remarquer Béguedouwé Paneto de la cellule MCA TOGO, le tableau des indicateurs est une

vitrine mondiale pour les investisseurs et les opérateurs économiques et le Togo ne saurait laisser passer de telles erreurs qui lui font du tort. Il en est ainsi des données sur la création d'entreprises, la bonne gouvernance ou les droits politiques qui sont au rouge. Toutes choses incompréhensibles pour le gouvernement après toutes les réformes faites dans ces domaines. « *Le Gouvernement poursuit le dialogue avec le MCC afin que la réalité des faits soit reflétée dans les "scorecards" à venir* », fait savoir Béguedouwé Paneto.

Outre ces trois indicateurs, il faut

ajouter ceux relatifs de la case « Dépenses de santé » (un score de 1,02, contre une médiane de 1,14), « Taux d'immunisation », (avec un score de 75,5, contre une médiane de 81,8), et « Santé infantile », avec un score de (51,8, contre une médiane de 58,8). Les autorités ont aussi pointé du doigt le timing des collectes des données, de leur transmission et surtout, de la durée de leur traitement.

Ainsi, si ce n'est ces erreurs commises par le MCC, le Togo passerait au moins à 16 indicateurs validés (les indicateurs sur la création d'entreprises ayant largement évolué depuis 2016). Mal-

gré tout ceci, le pays demeure le 3^e meilleur performeur africain lors de la publication du Tableau de 2021.

Selon la carte des scores, le Togo a validé sept (7) indicateurs sur huit (8) dans la catégorie « Liberté économique ». Il s'agit de la politique budgétaire, l'inflation, la qualité de la régulation, la politique commerciale, le respect de l'équité du genre dans l'économie, les droits fonciers et l'accès au crédit. La case de cinq (5) indicateurs sur six (6) ont été cochées dans la catégorie « Bonne gouvernance », notamment les libertés civiles, le contrôle de la corruption, l'efficacité du gouvernement, l'État de droit et la liberté d'information. Dans la catégorie « Investir dans les ressources humaines », trois (3) indicateurs seulement sur six (6) ont été validés : les dépenses dans l'éducation primaire, la protection des ressources naturelles et le taux d'achèvement de l'éducation primaire des filles. Une très bonne performance du Togo puisque le pays a réussi à valider au moins trois (3) indicateurs dans chaque catégorie. Mais au-delà de ces prouesses, comme le souligne toujours le gouvernement, les réformes sont faites d'abord pour faciliter la vie aux Togolais. « *Nous faisons d'abord les réformes pour améliorer le quotidien des Togolais* », avait fait remarquer le ministre coordonnateur du MCA



Béguedouwé Paneto, Membre de la Cellule du Millenium Challenge Corporation (MCC) TOGO, Stanislas BABA.

TOGO, Stanislas BABA.

Il faut rappeler que l'année dernière déjà, le Togo a validé 15 indicateurs, aux lendemains de l'entrée en vigueur du programme Treshold marquée par un accord de don de 35 millions de dollars (20 milliards de FCFA), et lancé en novembre 2020. Pour la mise en œuvre de ce programme, Le gouvernement a procédé au lancement officiel de la mise en œuvre opérationnelle du programme le 2 septembre 2021. L'Organisation de mise en œuvre du Millenium challenge corporation (OMCA-Togo) créée à cet effet, est chargée de créer les conditions de réussite de la mise en œuvre du tout premier accord de don entre le Togo et l'agence américaine d'aide au développement, la MCC.

Selon le gouvernement, l'opérationnalisation de ce programme d'entrée du mécanisme d'aide au développement du gouvernement américain permettra au Togo de mettre en œuvre deux réformes majeures en phase avec la feuille de route gouvernementale, sur une période de quatre ans : la première réforme porte sur le renforcement de l'accès aux services des Technologies de l'information et de la communication (TIC) induisant l'amélioration efficiente des entreprises, la productivité, les investissements et la croissance, la seconde est consacrée à la sécurité du régime foncier en vue de favoriser l'accroissement des investissements dans le secteur agricole et l'accélération de la productivité.

ELECTRIFICATION POUR TOUS

Des groupes électro-solaires du projet KYA-Energy financé par l'USAID pour électrifier 20 centres de santé

Jean AFOLABI

KYA-Energy Group a procédé, le 4 novembre 2021, à la cérémonie inaugurale d'électrification solaire de 20 centres de santé au Togo, grâce aux groupes électro-solaires, premier prix d'innovation de la BOAD en 2018. Le centre de santé d'Anyron a été retenu pour ladite cérémonie, en présence du Chargé d'Affaires de l'Ambassade des USA au Togo et du directeur de cabinet du ministère des Mines et de l'énergie du Togo.

Ce projet a été rendu possible grâce à la subvention obtenue après un appel à compétition lancée en mai 2020 par l'USAID (Agence de développement des USA) via son programme Power Africa, dans le but de soutenir la fourniture d'énergie solaire aux centres de santé situés en milieu rural. Outre l'alimentation en électricité solaire, les centres de santé

ont reçu des lave-mains automatiques solaires conçus et assemblés par KYA pour la prévention des infections. Des réfrigérateurs ont été livrés pour la conservation des vaccins, des postes de télévision pour la diffusion des messages de sensibilisation aux gestes barrières anti COVID-19, et des tables de recharge de téléphones portables afin de générer des revenus supplémentaires pour la maintenance des installations et ainsi garantir la durabilité des ouvrages. Le projet a duré 12 mois d'octobre 2020 à septembre 2021.

Pour Yao Azoumah, PDG de l'entreprise fondée en 2015, l'objectif est d'accompagner le gouvernement togolais dans sa vision en matière d'électrification pour tous. KYA-Energy étendra ses produits pour plusieurs applications productives telles que l'électrification des écoles, l'irrigation et la transformation des produits agricoles locaux,

au Togo en particulier et en Afrique de l'ouest en général. L'entreprise a également conçu un gadget KYA-RetrofitKit pour la réparation et la gestion des lampadaires solaires non fonctionnels. La société a joué le rôle d'ingénieur-conseil dans la construction de la centrale solaire de Blitta de 50 MWc.

C'est en octobre 2020 que neuf entreprises africaines ont été sélectionnées par USAID/Power Africa, dont KYA qui est d'ailleurs la seule entreprise francophone retenue.

En rappel, avec l'implication du secteur privé, le Togo vise l'objectif de desservir l'ensemble de sa population en électricité à l'horizon 2030, avec la promesse de réduire l'impact environnemental grâce aux énergies renouvelables. En 2020, seulement 50% des Togolais avaient accès à l'électricité. Ce taux devra grimper à 75% en 2025, puis à 100% en 2030.

Les résultats d'une enquête menée par l'ARCEP

La portabilité des numéros mobiles bientôt possible au Togo

LOME, le 10 novembre 2021. Au Togo, 93,8% des abonnés des services de communications électroniques mobiles sont favorables à la mise en œuvre de la portabilité des numéros mobiles. C'est ce qui ressort de la consultation publique que l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (ARCEP) a menée, du 13 au 31 octobre 2021, auprès des communicateurs et des opérateurs.

Il s'agissait, à travers cette consultation, d'expliquer au public les avantages de la portabilité et les conditions de mise en place du dispositif au Togo. Cette démarche a été rendue possible grâce à : (i)

des campagnes d'appels sortants ; (ii) un questionnaire disponible en ligne sur le site internet : www.arcep.tg; (iii) la collaboration des associations de consommateurs et, (iv) la syntaxe *800#.

D'après un communiqué de l'ARCEP, 15 052 usagers ont pris part à cette enquête en répondant aux questions suivantes : **En ligne** : « *Admettons que vous changez d'opérateur, seriez-vous intéressé de garder votre numéro de téléphone ?* » : 95,0% des sondés ont répondu par l'affirmative ; **Via *800#** : « *La portabilité permet de changer d'opérateur sans changer de numéro de téléphone. Etes-vous favorable à sa mise en*

œuvre au Togo ? » : 93,7% des sondés ont répondu par l'affirmative.

Il ressort sur l'ensemble de l'échantillon représentant au total 15 052 personnes, **que 14 122 abonnés, soit 93,8%**, estiment être favorables à la mise en œuvre de la portabilité au Togo.

La portabilité, indique l'Autorité de régulation, constitue un véritable levier de concurrence pour dynamiser le marché ; « *elle permettra au consommateur d'opérer son choix en fonction de la meilleure qualité de service et/ou des meilleures offres et tarifs attractifs disponibles sur le marché* ».

TRANSITION AU MALI

Le Groupe de soutien à nouveau à Lomé au 1^{er} trimestre 2022

C'est la décision des ministres togolais et maliens des Affaires étrangères, respectivement Robert Dussey et Abdoulaye Diop, lors de leur rencontre de travail tenue à Lomé du 7 au 9 novembre 2021. La prochaine réunion du Groupe de soutien à la transition au Mali (GST-Mali) va se tenir à nouveau à Lomé au 1^{er} trimestre 2022 afin de continuer à aider le Mali et toute la région du Sahel, annonce le communiqué conjoint. Les ministres togolais et maliens ont salué la pertinence et les apports du Groupe de soutien à la transition au Mali, qui accompagne efficacement le Mali dans cette période difficile aussi bien au plan technique que financier et dont la deuxième réunion s'est déjà tenue à Lomé le 8 mars 2021.

« *Au cours de cette visite qui illustre l'excellente qualité des relations d'amitié et de coopération existant entre le Togo et le Mali, les deux ministres ont eu des échanges de vues approfondis sur des questions d'intérêt commun d'ordre bilatéral et régional. Au plan bilatéral, les deux parties*



Les ministres Robert Dussey et Abdoulaye Diop, à Lomé

se sont félicitées de la qualité des relations d'amitié et de coopération qui unissent leurs deux pays et ont réaffirmé leur volonté de développer davantage leur coopération dans tous les domaines, notamment aux plans politique, économique et sécuritaire. Le ministre togolais a, dans cette optique, réaffirmé la constante disponibilité du gouvernement togolais à accompagner la République sœur du Mali jusqu'au retour rapide à l'ordre constitutionnel», ajoute le texte du communiqué.

Le Groupe de soutien à la transition au Mali est créé par le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine lors de sa 954^e réunion en date du 9 octobre 2020.

Le Groupe de soutien à la transition au Mali est créé par le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine lors de sa 954^e réunion en date du 9 octobre 2020.

SECTEUR DE L'EDUCATION

Des arguments qui plaident pour un taux d'abandon en nette régression

Jean AFOLABI

Le Togo a réalisé des progrès considérables ces dernières années dans le domaine de la scolarisation. Dans le but tout avoué d'offrir une éducation de qualité au plus grand nombre, un défi que le gouvernement s'emploie chaque jour à relever en multipliant les initiatives dans le secteur de l'éducation. Cette performance remarquable, explique la Direction de l'information et de la communication, « est favorisée par l'institutionnalisation de plusieurs mécanismes, notamment le programme d'alimentation scolaire, la prise en charge sociale des apprenants (School Assur), la gratuité des frais de scolarité et d'inscription aux examens nationaux, la construction et l'équipement des infrastructures, le renforcement de l'effectif du personnel enseignant et l'amélioration des conditions de vie et de travail des encadreurs ».

Les cantines scolaires

Depuis leur lancement en 2008, les cantines scolaires, considérées comme l'un des plus importants investissements du gouvernement dans le secteur de l'éducation, ont eu des impacts sur la qualité d'apprentissage. Grâce à ce programme, depuis 2010 le taux d'abandon scolaire a régressé en passant de 1,5% dans les écoles sans cantines à 0,8% dans les établissements dotés de cantines. Il a de facto favorisé l'augmentation du taux de scolarisation de 9,4% dans les écoles bénéficiaires

contre 7% dans les écoles non bénéficiaires. Dans le même ordre, le taux d'inscription des filles est passé à 12,6% alors qu'il est de 5,5% dans les écoles sans cantines.

Le programme a également eu des effets positifs sur l'assiduité, le temps d'apprentissage et surtout les résultats aux examens du Certificat d'études du premier degré (CEPD). Tous ces résultats prouvent à suffisance que la question alimentaire reste l'une des causes majeures de l'arrêt des études avant l'obtention d'un diplôme dans le pays surtout dans les zones rurales, selon des études. « C'est donc à juste titre que le gouvernement a pris des mesures pour la pérennisation de ce mécanisme à travers un cadre juridique et institutionnel », affirme-t-on officiellement.

De 2008 à 2020, plus de 82,5 millions de repas chauds ont été servis à 91 666 élèves issus de 304 écoles primaires publiques. Pour le compte de l'année scolaire 2020-2021, plus de 131 870 élèves répartis dans 475 écoles ont bénéficié d'un repas de qualité nutritionnelle et de quantité suffisante. Ces résultats ont été obtenus grâce à un apport supplémentaire de l'Etat de près de 980 millions de FCFA pour un montant cumulé de 2,1 milliards de FCFA. Tout au long de l'année scolaire 2021-2022, le programme d'alimentation scolaire s'étendra à 65 écoles supplémentaires y compris le préscolaire, au profit de 187.152 élèves. L'objectif étant de toucher

300.000 élèves d'ici à 2025 tel que prévu par la feuille de route gouvernementale.

La gratuité des frais scolaires

Le gouvernement s'active pour consolider ces acquis afin d'instruire un maximum d'enfants tout en assurant une éducation de qualité à travers la gratuité des frais de scolarité et d'inscription aux examens nationaux, l'amélioration continue des conditions d'apprentissage et une santé de qualité via School Assur. Evoquant justement les décisions relatives à la gratuité des frais de scolarité et des examens, le gouvernement soutient qu'elles ont aussi eu un impact important sur l'abandon scolaire et le taux de scolarisation.

Les candidats aux examens scolaires et universitaires tels que CEPD, BEPC, BAC1, BAC2, BTS, CFA, BT, CQP, BEP, CAP et DTSA ont en effet été exemptés des frais d'inscription pour compter de l'année académique 2020-2021. Pour l'année 2020, le coût de cette mesure est estimé à près de 1,9 milliard de FCFA pour 539 816 candidats aux examens concernés.

Pour renforcer la résilience des parents d'élèves, le gouvernement a rendu gratuits les frais d'inscription et de scolarité dans les collèges et lycées d'enseignement public pour le compte de cette année académique, avec une mobilisation de trois milliards de FCFA.

Le gouvernement accorde une attention particulière au secteur

éducatif et aucun pan du système n'est laissé pour compte et que des actions soient menées tous azimuts. Ainsi, en même temps que ces efforts ont été déployés, l'accent est également mis sur les infrastructures, la formation et le recrutement des enseignants et du personnel d'encadrement.

Des infrastructures de qualité

L'un des défis que le gouvernement togolais s'est engagé à relever est la construction d'infrastructures scolaires et leur équipement, en vue d'offrir de meilleures conditions d'apprentissage aux apprenants et à leurs enseignants. Dans le cadre du Programme d'urgence de développement communautaire (PUDC), bien de salles de classes ont été construites et réhabilitées dont 5000 équipées sur ressources propres, et 300 équipées en TIC. Plusieurs établissements scolaires ont été également dotés de laboratoires modernes, de bibliothèques, et de système d'alimentation en eau potable et assainissement.

Pour le compte des années scolaires 2019-2020 et 2020-2021, 349 salles de classes ont été construites et 343 réhabilitées. Des travaux de construction de 25.000 nouvelles salles de classes sont en cours d'exé-

cution. A cela s'ajoute l'ouverture de deux lycées scientifiques à Lomé et à Kara exclusivement dédiés à la promotion des filières scientifiques et technologiques. Le gouvernement s'active pour l'extension de ces établissements aux autres régions du pays.

L'on enregistre par ailleurs, la construction de plus de 2500 nouvelles latrines dans les écoles et la réalisation de plus de 300 forages pour l'alimentation en eau potable. En termes d'infrastructures d'accueil des élèves-maîtres, cinq nouvelles Ecoles normales d'instituteurs (ENI) ont été créées, ce qui porte le nombre à six. Dans le domaine de l'enseignement technique, plusieurs blocs pédagogiques et de nouveaux établissements et centres de formation professionnelle ont été érigés et équipés.

Avec le changement de paradigme pour l'adaptation de la formation au marché de l'emploi, le gouvernement a procédé à la création d'Instituts de formation en alternance pour le développement (IFAD) qui ont vocation à dispenser des enseignements adaptés aux besoins du secteur privé et à l'auto-emploi. Trois IFAD sont déjà opérationnels. Le premier dédié à l'aquaculture à Elavagnon, dans l'Est Mono, le

deuxième consacré à l'Élevage à Barkoissi, dans l'Oti et le troisième qui a ouvert ses portes à Lomé pour la formation en Bâtiment. Plusieurs autres IFAD sont prévus pour répondre valablement au souhait de la jeunesse et son insertion professionnelle, notamment dans les secteurs des énergies renouvelables et de la logistique.

De nouvelles actions sont en cours pour la mise en œuvre effective de la Carte Scolaire tant souhaitée par les acteurs du système éducatif. Cet outil de planification au niveau local et national permettra au gouvernement de mieux faire la programmation des besoins futurs en matière d'éducation, notamment en personnel enseignant, en infrastructures et en équipements scolaires.

« Tous ces investissements en infrastructures scolaires contribueront à la qualité de l'enseignement dans un cadre propice de travail pour la formation d'une jeunesse accomplie et épanouie à même de participer au développement socioéconomique du pays », affirme la Direction de l'information et de la communication.

Source : Direction de l'information et de la communication

FAITS DIVERS AU SENEGAL

Deux Togolaises condamnées pour violences sur des talibés

Late Pater

Poursuivies pour coups et blessures volontaires ayant entraîné une incapacité temporaire de travail de 15 jours et de violences et voies de fait sur les personnes de deux enfants talibés, Ablavi Justine Degbetse et sa tante Akuavi Degbetse, toutes deux de nationalité togolaise, ont comparu devant le tribunal des flagrants délits de Dakar au Sénégal. Pour corriger ces enfants fragiles et sans protection qui ont escaladé le mur de leur domicile, disent ces deux femmes, elles ont utilisé des méthodes : tandis que la tante étranglait et malmenait l'un, la nièce a eu le toupet d'ébouillanter l'autre avec de l'eau chaude. Irrité par ces actes monstrueux exercés sur ses disciples, le maître coranique les a traduits en justice.

À la barre, les prévenues ont reconnu les faits qui leur sont re-

prochés. Pour se défendre, la tante, âgée de 54 ans, qui a pris la parole en premier, argue que les enfants ont chié dans sa maison. Toutefois, elle déclare n'avoir pas étranglé le petit mais l'a juste attrapé par le col. Par contre, sa nièce Ablavi, née en 2002, a reconnu avoir versé de l'eau chaude sur l'un des enfants, Ibrahim Boiro, âgé seulement de 8 ans. « J'étais dans la cuisine quand j'ai entendu les enfants escalader le mur et entrer dans la maison. Ils ont d'ailleurs l'habitude de le faire pour faire caca dans notre maison. Ainsi, j'ai prévenu ma tante et celle-ci a attrapé l'un d'eux par derrière. C'est en les chassant que j'ai versé de l'eau chaude sur l'enfant pour lui infliger une correction afin qu'il ne revienne plus », a raconté l'étudiante.

Le tuteur des enfants, qui s'est constitué partie civile, a fini par se

désister car, informe-t-il, les proches des prévenues sont venus vers eux pour s'excuser et promettre de couvrir les frais médicaux des victimes. Mieux, l'époux d'Akuavi Degbetse a pris l'engagement de prendre en charge les enfants, en commençant par les inscrire à l'école.

Ces promesses n'ont pas empêché le ministère public de requérir contre elles une condamnation de 2 ans ferme parce que les faits sont amplement établis, tant dans leur imputabilité que dans leur matérialité. À sa suite, le conseil de la défense des prévenues a sollicité la clémence du tribunal. A la fin, après délibéré, le tribunal a reconnu Ablavi Justine Degbetse et Akuavi Degbetse coupables des faits qui leur sont reprochés avant de les condamner respectivement à des peines de 15 jours ferme et de 3 mois avec sursis.

Atteinte des résultats / En lien avec l'Agenda 2030 et 2063

Un expert pour coordonner la Feuille de route gouvernementale 2025

Jean AFOLABI

Jusqu'au 29 novembre prochain, le gouvernement compte mettre la main sur un expert de haut niveau, qui aura la charge d'appui conseil pour la coordination du dispositif opérationnel de la Feuille de route gouvernementale Togo 2025 et son alignement aux agendas 2030 et 2063. La démarche répond du Projet d'appui ciblé à l'exécution du plan national de développement (PAE-PND). Ce projet, convenu avec la Banque africaine de développement, vise, généralement, le renforcement de l'appropriation de l'exécution du PND par les autorités togolaises, en facilitant la coordination de l'exécution des activités. Plus spécifiquement, les objectifs du projet consistent à : (i) renforcer le pilotage stratégique du PND par l'exécutif (Présidence de la République, Primature, Ministère de la planification du développement et de la coopération, et Ministère de l'Economie et des Finances) et (ii) accélérer la mise en place du dispositif opérationnel, y compris le fonctionnement des organes

opérationnels de coordination.

Ainsi, la mission de l'expert retenu sera de : conseiller, accompagner, encadrer et contribuer significativement à la préparation des documents techniques nécessaires à la mise en œuvre de la coordination ; fournir des conseils stratégiques de haut niveau au Cabinet du Président de la République, au Cabinet du Premier Ministre, au ministre de l'Economie et des finances et au ministre du Plan et de la coopération, en vue d'une exécution optimale de la feuille de route gouvernementale Togo 2025 ; élaborer la matrice de priorisation des cibles des ODD et de l'Agenda 2063 en lien avec la feuille de route gouvernementale Togo 2025 ; identifier les cibles prioritaires actualisées du Togo au regard des ambitions de la feuille de route gouvernementale Togo 2025 ; faciliter l'élaboration des rapports de mise en œuvre des ODD et de l'Agenda 2063...

La durée de la prestation est de cinq (05) mois et la date probable de démarrage est fixée en février 2022.

Le projet PAE-PND comporte

les composantes suivantes : (i) Appui stratégique et opérationnel à l'exécution du PND: Cette composante vise à renforcer la capacité de l'exécutif à coordonner les décisions stratégiques sur l'exécution du PND, et à faciliter son opérationnalisation. Cette composante comprend deux sous composantes décrites ci-après, dont la première relève de l'appui conseil stratégique, et la deuxième de l'appui-conseil opérationnel ; (ii) Gestion du projet: Les activités de cette composante relèvent essentiellement de la gestion du projet, incluant la tenue de la comptabilité du projet, l'acquisition des biens et services, l'établissement des rapports trimestriels du projet, les autres rapports d'activités, l'organisation des ateliers, la conduite de l'audit, et toutes autres tâches/activités liées à la gestion du projet. Au regard du court délai d'exécution inhérent à ce type d'instrument, du besoin à couvrir, et de la célérité recherchée, cette composante revêt un caractère crucial pour la bonne mise en œuvre du projet.

FOOTBALL/ COUPE DU MONDE 2022

Ils peuvent se qualifier au 3e tour dès la 5e journée

La 5e journée (11 au 13 novembre) et la 6e journée (14 au 16 novembre) des éliminatoires africaines désigneront les huit équipes qui rejoindront celles du Maroc et du Sénégal en barrages d'accès (mars 2022) à la prochaine Coupe du monde de football. Six pays peuvent s'assurer la première place de leur groupe dès la 5e journée.

Hervé A.

Groupe B : la Tunisie dispute une finale en Guinée équatoriale

Pour les Tunisiens, la donne est simple : une victoire ou un nul à Malabo, le 13 novembre, et ils s'assureront une place en barrages. Avec 11 points ou plus, ni la Guinée équatoriale (2e avec 7 points), ni la Zambie (3e avec 4 points) ne pourraient en effet les rattraper au classement du groupe B. En cas de défaite, en revanche, les Equato-Guinéens seraient à égalité de points (10) et la 6e journée, le 16 novembre, serait décisive.

Groupe C : le Nigeria doit gagner pour espérer passer

Les Nigériens affrontent ce 13 novembre des Libériens déjà éliminés et qui sont en outre forcés de disputer leur match à domicile à Tanger, au Maroc. Les conditions semblent donc favorables aux Super Eagles (9 points). Ceux-ci doivent toutefois gagner pour espérer creuser un écart définitif avec le Cap-Vert (7 pts) et la République centrafricaine (4 pts) avant la 6e journée et un match face aux Cap-Verdiens.

Groupe D : la Côte d'Ivoire peut s'épargner un match décisif au Cameroun

Les Ivoiriens ont tout intérêt à ce que



l'affaire soit plénière dès le 13 novembre. A cette date, ils défilent le Mozambique à Cotonou tandis que les Camerounais joueront contre les Malawiens à Johannesburg. S'ils battent les Mozambicains et que les Lions Indomptables s'inclinent face au Malawi, les Éléphants iront en barrages. Sinon, ils joueront la qualification le 16 novembre à Douala. Une affiche qui fait saliver les fans de foot africain mais dont le sélectionneur Patrice Beaumelle et ses joueurs se passeraient sans doute bien.

Groupe E : le Mali qualifié

Le Mali ne laisse pas passer le cadeau ! Placés en position idéale par le nul concédé un peu plus tôt par l'Ouganda à domicile face au Kenya (1-1), les Aigles se sont imposés 3-0 ce jeudi au Rwanda à l'occasion de la 5e journée des qualifications au Mondial 2022. Ce succès leur assure la première place du groupe E et donc une place en barrages des éliminatoires aux côtés du Sénégal et du Maroc, qualifiés le mois dernier, et des 7 équipes restant à déterminer.

Groupe F : l'Égypte a son destin en mains

Avec 4 points d'avance sur la Libye (2e avec 6 points) et 6 sur le Gabon (3e avec 4 points), l'Égypte a son destin en mains avant les deux dernières journées de cette phase de groupes. Si elle gagne chez des Angolais déjà éliminés, la sélection égyptienne s'assurera la première place au classement. Un match nul peut aussi suffire aux Égyptiens si le Gabon bat la Libye ou que Gabonais et Libyens font match nul à Franceville. (Source : RFI)

BREVES

Renforcer la lutte contre la corruption et la criminalité

Pas question de relâcher la pression. Le CIO a annoncé via un communiqué, mardi 9 novembre, avoir prolongé son accord de coopération avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC). Avec une ambition commune : une coopération renforcée pour lutter contre la corruption et la criminalité dans le sport.

Le nouvel accord, destiné à mettre l'accent sur la prévention par le sport de la délinquance, de la violence et de la consommation de stupéfiants chez les jeunes, a été signé à la Maison olympique de Lausanne par Thomas Bach, le président du CIO, et Ghada Waly, la directrice exécutive de l'ONUDC (photo ci-dessus).

Prévu pour rester en vigueur jusqu'en 2025, le nouveau protocole d'accord a été signé en marge de la quatrième édition du Forum international pour l'intégrité du sport (IFSI). Elle a rassemblé, mardi 9 novembre à Lausanne, plus de 500 délégués issus du mouvement olympique, des agences intergouvernementales, des gouvernements et des organismes de paris sportifs.

Cinq postulants pour une révélation

Après les filles, au tour des garçons. World Athletics a dévoilé mardi 9 novembre la liste des cinq nominés pour le trophée de Révélation masculine de l'année 2021. Il sera décerné le 1er décembre par l'instance internationale de l'athlétisme, à l'occasion de sa traditionnelle soirée des World Athletics Awards 2021, prévue depuis Monaco en mode virtuel.

À la différence de la catégorie féminine, où la double championne olympique américaine Athing Mu se dégage du lot, la liste des nominés publiée par World Athletics ne compte aucun médaillé aux Jeux de Tokyo. Elle est aussi un peu moins universelle que son pendant féminin, avec deux Américains, deux Africains et un Européen.

Sélectionné par un panel international d'experts de l'athlétisme, le titre de Révélation masculine de l'année se jouera entre les Américains Sean Burrell, recordman du monde junior du 400 m haies, et Erriyon Knighton, recordman du monde junior du 200 m, 4ème aux Jeux de Tokyo ; le Kényan Emmanuel Wanyonyi, champion du monde junior du 800 m ; l'Éthiopien Tadese Worku, champion du monde junior du 3000 m et médaillé d'argent sur 5000 m ; et le Français Sasha Zhoya, champion et recordman du monde junior du 110 m haies.

Une nouvelle équipe au comité d'organisation

Nouveau changement de cap dans la préparation de la prochaine édition des Jeux de la Francophonie, prévue du 19 au 28 août 2022 à Kinshasa, en République démocratique du Congo (RDC).

À moins de dix mois de l'événement, le gouvernement congolais a procédé à la nomination d'une nouvelle équipe dirigeante au comité d'organisation. Elle a été annoncée par Christophe Lutundula, le vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères.

La nouvelle direction a été nommée par ordonnance présidentielle. En tête d'affiche, le politologue Isidor Kwandja Nyembo, passé notamment par le ministère canadien des Affaires étrangères, où il était conseiller à la direction Afrique centrale. Il occupera le poste de directeur national des Jeux de la Francophonie.

Le comité d'organisation avait été doté d'une équipe de direction en février dernier. Elle est déjà renouvelée. "La tâche qui vous a été confiée participe d'une ambition nationale du chef de l'État, du gouvernement de la République et de l'ensemble du peuple congolais", a insisté Christophe Lutundula en s'adressant aux nouveaux nommés.

"The Best" sera remis le 17 janvier

La cérémonie de remise du prix FIFA "The Best" aura lieu le lundi 17 janvier 2022. Il récompensera le meilleur joueur et la meilleure joueuse de l'année. La cérémonie restera virtuelle, "en ligne avec les mesures sanitaires", a précisé la FIFA. La saison passée, Robert Lewandowski, le buteur du Bayern Munich, avait remporté ce prix, succédant ainsi à Lionel Messi.

La cérémonie de remise des prix FIFA "The Best", attribuant notamment les titres de meilleur joueur et meilleure joueuse de l'année, sera organisée le lundi 17 janvier à Zurich. La cérémonie restera virtuelle, "en ligne avec les mesures sanitaires", a précisé la FIFA.

Les votes s'étalent entre le 22 novembre et le 10 décembre et désigneront notamment un joueur et une joueuse de l'année, les meilleurs entraîneurs et un onze de l'année chez les hommes et chez les femmes. La cérémonie du Ballon d'Or France Football sera elle organisée le 29 novembre. Le prix de Joueur de l'année UEFA, attribué par saison et non par année, a été remis le 26 août à l'Italien de Chelsea Jorginho.

Un fauteuil pour trois

Le paysage est en train de s'éclaircir dans le mouvement olympique allemand. Après une consultation annoncée très large, un comité de sélection a accouché d'une liste de trois candidats pour présider le comité national olympique (DOSB).

Le vainqueur succèdera à Alfons Hörmann, contraint à la démission après la publication d'une lettre interne, co-signée par une partie du personnel de l'instance, l'accusant de faire régner une "culture de la peur" au sein de l'organisation.

L'élection à la présidence, prévue le mois prochain, se jouera entre trois poids lourds du sport allemand : Thomas Weikert, le futur ex-président de la Fédération internationale de tennis de table (ITTF) ; l'ancienne escrimeuse Claudia Bokel, actuelle présidente de la Fédération allemande d'escrime, ex-présidente de la commission des athlètes du CIO ; et enfin le politicien Stephan Mayer, secrétaire d'État auprès du Ministère fédéral de l'Intérieur, de la Construction et des Communautés.

Les trois candidats retenus par le comité de sélection de la DOSB présenteront leur programme et leur vision à la mi-novembre, devant les délégués des fédérations sportives nationales. L'élection doit se dérouler au mois de décembre

COUPE DU MONDE TOUS LES DEUX ANS

Le Graët appelle à aller au-delà du contexte européen

Le projet d'organisation de la Coupe du monde une fois tous les deux ans passerait si la question devait être soumise à l'approbation des acteurs concernés, toutes les confédérations étant favorables à cette réforme à l'exception de celle représentant le continent européen, a déclaré le président de la Fédération française de football (FFF), Noël Le Graët.

"C'est une décision importante économiquement, mais si elle doit être prise aujourd'hui, je suis sûr que ce projet serait accepté", a-t-il dit dans un entretien publié dans l'édition de mercredi du quotidien Le Parisien.

Concernant ce projet agité par la FIFA et théorisé par le Français Arsène Wenger, un ancien entraîneur d'Arsenal (Premier

League), Le Graët appelle à aller au-delà du contexte européen.

"Il ne faut pas penser qu'à l'Europe de l'Ouest et à ses pays riches. L'Europe est contre parce qu'elle dispose de compétitions lucratives", estime le dirigeant sportif français, précisant n'être pas opposé à cette idée.

"L'Afrique, par exemple, a besoin de plus de matchs", a-t-il dit, indiquant que le président de l'instance dirigeante du football mondial doit, pour ce faire, présenter un projet économiquement viable. "D'ailleurs, il doit nous rendre visite en décembre en France, comme le président de l'UEFA, Aleksander Ceferin", a souligné le président de la FFF.

Le Conseil de la FIFA, réuni en octobre dernier, a décidé de tenir un sommet,



le 20 décembre prochain, pour étudier son projet d'organisation de la Coupe du monde une fois tous les deux ans.

Les 211 fédérations nationales membres seront ainsi réunies en visioconférence pour "discuter de l'avenir du football après avoir été informées en détail du processus de consultation en cours

sur le sujet", avait précisé l'instance internationale dans un communiqué.

L'UEFA, la Confédération européenne, et la Conmebol, la confédération sud-américaine de football, ont rejeté ce projet, lui préférant la périodicité actuelle, une édition de la Coupe du monde tous les quatre ans.

FOOTBALL

Le sélectionneur argentin répond à Leonardo

Lionel Messi a manqué les deux derniers matchs et demi avec le PSG et est parti blessé en sélection, ce qui n'a pas plu au directeur sportif parisien Leonardo. Le sélectionneur de l'Argentine lui a répondu.

"Nous ne sommes pas d'accord pour laisser partir en sélection un joueur qui, pour nous, n'est pas en condition physique ou qui se trouve en phase de réhabilitation", pestait en début de semaine Leonardo alors que Lionel Messi et Leandro Paredes, tous deux blessés, s'envolaient au dessus de l'Atlantique et vers l'hémisphère sud pour rejoindre la sélection argentine.

La tension du directeur sportif brésilien ne risque pas de retomber au vu des dernières déclarations du sélectionneur argentin Lionel Scaloni qui ce jeudi, en conférence de presse, a dé-

claré que Lionel Messi était "disponible" pour le prochain match de l'Argentine le 13 novembre face à l'Uruguay.

"Nous, on est en règle"

Lionel Scaloni ne déterre pas non plus la hache de guerre avec le PSG, alors que la presse argentine avait été peu tendre avec Leonardo. Le sélectionneur des Biancocelestes dit lui comprendre le directeur sportif du PSG. "Je comprends la position du PSG, affirme-t-il. Ces derniers temps, Leo (Messi) a souvent été avec la sélection pour des raisons de calendrier. Nous on est en règle quand on le convoque. Le problème c'est le calendrier."

Mêmes blessés, les joueurs appelés en sélection doivent venir faire constater leur blessure, selon le règlement de la FIFA et les clubs ont obligation de libérer les joueurs, même quand les



matchs internationaux tombent en même temps que des matchs de championnat, comme c'est le cas avec les

qualifications pour la prochaine Coupe du monde au Qatar en Amérique du sud.

PANIER DE LA MÉNAGÈRE en octobre au Togo

0,1 point de baisse des prix, impacté par Akpan et Patate douce fraîche

Jean AFOLABI

En octobre 2021, l'INHPC – *Indice national harmonisé des prix à la consommation* – s'est établi à 111,6 au Togo, traduisant une baisse de 0,1% du niveau général des prix à la consommation par rapport à son niveau de septembre 2021. Cette baisse est principalement due au recul des indices des fonctions de consommation «Produits alimentaires et boissons non alcoolisées» (-0,3%) et «Restaurants et Hôtels» (-0,5%). La baisse de l'indice global est cependant ralentie par l'augmentation du niveau des indices des fonctions de consommation «Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles» (+0,3%) ; «Biens et services divers» (+0,5%) et «Santé» (+0,5%).

La baisse de l'indice des fonctions de consommation «Produits alimentaires et boissons non alcoolisées» et «Restaurants et Hôtels» est soutenue par la régression des indices des postes suivants : «Céréales non transformées» (-7,2%) ; «Tubercules et plantain» (-9,7%) ; «Autres fruits frais» (-6,9%) ; «Sel, épices, sauces et produits alimentaires non déclarés ailleurs» (-1,7%) ; «Farines, semoules et graux» (-5,8%) et «Restaurants, cafés et établissements similaires» (-0,5%).

Au chapitre des contributions positives, les postes ayant contribué à la hausse des indices des fonctions de consommation «Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles», «Biens et services divers» et «Santé» sont :

(+1,6%) ; «Appareils et articles pour soins corporels» (+10,9%) ; «Salons de coiffure et instituts de soins et de beauté» (+0,3%) ; et «Médicaments traditionnels» (+5,2%).

Les produits en baisse d'indice

La diminution du niveau des indices observée en octobre 2021 est imputable au repli des prix des variétés suivantes : «Maïs séché en grains crus vendu au grand bol» (-14,0%) ; «Mil en grains crus vendu au petit bol» (-8,3%) ; «Sorgho en grains crus vendu au petit bol» (-1,6%) ; «Igmame» (-11,8%) ; «Banane plantain mûre» (-14,9%) ; «Patate douce fraîche» (-19,7%) ; «Bananes douces» (-6,1%) ; «Mangue greffée» (-12,7%) ; «Gingembre frais» (-11,0%) ; «Sel de cuisine gros cristaux» (-8,8%) ;



«Piment rouge frais» (-4,1%) ; «Mawoè (Maïs en pâte)» (-8,3%) ; «Akpan» (-19,3%) ; «Plat de hokoumé + sauce poisson (1 Plat)» (-3,8%) ; «Plat de fufu + sauce viande» (-2,9%).

Les produits en hausse d'indice

Les variétés ayant renchéri en octobre 2021, selon l'Institut national de la Statistique et des études économiques et démographiques (Inseed), sont, entre autres : «Charbon de bois» (+1,7%) ; «Cure-dents» (+20,3%) ; «Grefe (Tissage)» (+2,8%) et «Herbe Zangara pour paludisme» (+24,9%). Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a enregistré une quasi-stabilité sur le plan national. L'inflation sous-jacente (variation mensuelle de l'indice hors énergie, hors produits frais) a progressé de 0,3%.

L'indice des prix des «Produits frais» a par contre baissé de 1,2%. Au regard de la provenance, les prix des produits «locaux» ont régressé de 0,1% tandis que ceux des produits importés ont progressé de 0,1%. Du point de vue de la classification sectorielle, la baisse du niveau général des prix résulte du repli des prix des produits du secteur primaire (-2,0%) et de la hausse des prix des produits du secteur secondaire (+0,5%). Pour ce qui est de la durabilité, la baisse observée provient essentiellement de la diminution des prix des produits «non durables» (-0,1%).

En évolution trimestrielle

Le niveau général des prix en octobre 2021 a régressé de 1,8% comparativement à la situation de juillet 2021 (évolution trimestrielle). Cette évolution est la résultante,

d'une part, de la régression des prix des produits des fonctions de consommation «Produits alimentaires et boissons non alcoolisées» (-5,2%) et «Enseignement» (-3,6%) et, d'autre part, de la progression des prix des produits des fonctions de consommation «Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles» (+0,4%), «Restaurants et Hôtels» (+0,2%), «Articles d'habillement et chaussures» (+0,4%), «Biens et services divers» (+0,7%), «Santé» (+0,5%), «Loisirs et culture» (+0,6%) et «Tabac et stupéfiants» (+1,1%).

Du point de vue des nomenclatures secondaires et par rapport à l'état des produits, la baisse du niveau général des prix en variation trimestrielle est à mettre à l'actif de la diminution des prix des «Produits frais» (-10,6%) atténuée essentiellement par la hausse des prix des produits «Hors Énergie et Produits frais» (+0,9%).

Au regard de la provenance, cette variation trimestrielle s'explique par la diminution des prix des produits «locaux» (-2,8%) ralentie par la hausse des prix des produits «importés» (+0,6%). La baisse du niveau général des prix en évolution trimestrielle est induite, du point de vue de la durabilité, par la régression des prix des produits «Non durables» (-3,2%) jugulée par la hausse des prix des produits «Durables» (+0,5%).

La dépréciation des produits des secteurs primaire (-12,7%) et tertiaire (-0,2%), amortie par le renchérissement des produits du secteur secondaire (+0,8%), a induit la baisse trimestrielle du niveau général des prix.

En glissement annuel

En glissement annuel (par rapport à octobre 2020), le niveau général des prix a progressé de 5,9% conséquemment à la hausse des prix de toutes les fonctions de consommation, à l'exception de la fonction de consommation «Enseignement» qui a baissé de 2,6%. Ainsi, les indices des fonctions de consommation ont augmenté comme ci-après : «Produits alimentaires et boissons non alcoolisées» (+13,5%) ; «Transports» (+5,3%) ; «Communication» (+6,2%) ; «Restaurants et Hôtels» (+1,8%) ; «Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles» (+1,3%) ; «Biens et services divers» (+1,4%) ; «Loisirs et culture» (+2,1%) ; «Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer» (+1,2%) ; «Santé» (+0,8%) ; «Articles d'habillement et chaussures» (+0,1%) et «Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants» (+0,2%).

Quant aux nomenclatures secondaires et par rapport à l'état des produits, la hausse constatée en glissement annuel est la résultante de l'augmentation des prix des «Produits frais» (+12,8%), des produits «Hors Énergie et Produits frais» (+3,9%) et des produits de l'«Énergie» (+6,4%).

Au regard de la provenance, cette évolution annuelle s'explique essentiellement par la hausse des prix des produits «locaux» (+7,4%) et «importés» (+2,1%). Quant à la durabilité, la progression du niveau général des prix sur le plan national a été influencée par l'accroissement de prix respectivement des produits «Non durables» (+8,9%) et des «Services» (+2,4%). En ce qui concerne les secteurs de production, la hausse annuelle du niveau général des prix découle de l'augmentation des prix des produits des secteurs «secondaire» (+4,6%), «primaire» (+15,8%) et «tertiaire» (+2,4%).

Sur un an, l'INHPC a progressé de 4,1% après 3,8% en septembre 2021, traduisant le taux d'inflation qui est calculé sur la base des indices moyens des douze derniers mois, indique l'Institut national de la Statistique.



AVIS AUX OPERATEURS ECONOMIQUES

(COMMISSIONNAIRES EN DOUANE AGREES, CONSIGNATAIRES, IMPORTATEURS, EXPORTATEURS)

Dans le souci d'assurer un allègement fiscal sur la mise à la consommation des marchandises sous douane en souffrance en ces moments de pandémie de la COVID-19, et afin de décongestionner les Magasins et Aires de Dédouanement/ Entrepôts pour inciter aux nouvelles commandes de fin d'année, il est institué une mesure de dépréciation des valeurs conformément aux dispositions de l'article 15 du Code des Douanes National.

Celle-ci couvre la période du 1er octobre au 15 décembre 2021.

Le bénéfice de la présente mesure de dépréciation de la valeur de ces marchandises sous douane en souffrance dans les MAD, entrepôts, ..., est subordonné à une demande préalable marquée simplement par le dépôt du dossier du requérant auprès de la Compagnie Technique d'Évaluation et de Contrôle (COTEC).

I. CAS DES VEHICULES

Sont concernés par la présente dépréciation, les véhicules ayant plus de cinq (5) ans d'âge dans les conditions ci-dessous :

- Un taux de dépréciation de 25% pour les véhicules dont la date d'entrée aux Magasins et Aires de Dédouanement est comprise entre le 1er janvier et le 15 décembre 2021 ;
- Un taux de dépréciation de 30% pour les véhicules dont la date d'entrée est comprise entre le 1er janvier et le 31 décembre 2020 ;
- Un taux de dépréciation de 35% pour les véhicules dont la date d'entrée est comprise entre le 1er janvier et le 31 décembre 2019 ;
- Un taux de dépréciation de 40% pour les véhicules dont la date d'entrée est antérieure au 1er janvier 2019.

II. CAS DES AUTRES MARCHANDISES

En ce qui concerne les autres marchandises en souffrance, une inspection préalable sera effectuée par les services des douanes afin de proposer pour chaque cas de figure, un taux de dépréciation approprié.

Les produits pétroliers ne sont pas concernés par la présente mesure de dépréciation.

III. CAS DES EPAVES ET AVARIES

La dépréciation de la valeur en douane des épaves et avaries tiendra compte du degré de dégradation ou d'avarie et sera effectuée par les services des douanes désignés à cet effet.

Il est demandé à toutes les personnes bénéficiant de la présente mesure de dépréciation de valeur, de faire valoir leur droit au plus tard le 31 décembre 2021 par la liquidation et le paiement effectif des droits dus.

Au-delà du 31 décembre 2021, tout accord de dépréciation obtenu n'ayant pas fait l'objet d'un faire-valoir de droit à la date limite mentionnée ci-haut est considérée comme nul et de nul effet.

La présente note de service prend effet à compter de la date de sa signature et prend fin le 31 décembre 2021.

Le Commissaire Général compte sur le civisme fiscal de tous pour la réussite de cette opération.

Fait à Lomé, le 1^{er} octobre 2021
Le Commissaire Général

Philippe Kokou B. TCHODIE



Besoin de liquidités bancaires à 7 jours / Relatif aux Obligations de relance

143 milliards injectés cette semaine aux banques du Togo

Jean AFOLABI

Dans le cadre de ses adjudications hebdomadaires, la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao) a procédé, valeur 9 novembre 2021, à une injection de liquidités d'un montant de 3.208,174 milliards de francs Cfa. Les banques et établissements du Togo s'adjudgent 143,260 milliards, contre 151,240 milliards la semaine dernière. L'opération arrive à échéance lundi 15 novembre 2021, indique la Banque centrale. Elle est ressortie

d'un taux fixe de 2,0000%.

Au total, quatre-vingt-huit (88) établissements bancaires des huit places de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa) ont participé à l'opération. Les établissements de la Côte d'Ivoire et du Sénégal s'adjudgent respectivement 946,062 milliards et 677,260 milliards. Ils sont suivis par ceux du Bénin avec 541,000 milliards, du Burkina Faso avec 376,480 milliards, du Niger avec 265,262 milliards. Le Mali s'adjudge 206,320 milliards. La Guinée-Bissau fait 52,550 milliards.

D'après la Banque centrale, le montant moyen des soumissions sur le guichet hebdomadaire des adjudications s'est établi à 3.291,2 milliards en septembre 2021, contre 3.285,2 milliards en août 2021, soit une hausse de 0,18% sur un mois. Il convient de rappeler que les adjudications sont effectuées depuis le 31 mars 2020 à taux fixe, à savoir le taux d'intérêt minimum de soumission aux appels d'offres, qui a été réduit de 2,50% à 2,0% à compter du 24 juin 2020.

Avec l'installation des Zones d'aménagement agricoles planifiées

De nouvelles variétés pour booster la culture du niébé au Togo

Jean AFOLABI

Le niébé joue un rôle non négligeable dans la sécurité alimentaire au Togo. Un aliment presque complet et équilibré en éléments nutritifs, affirme le ministère de l'Agriculture, de l'élevage et du développement

rural. Il procure l'essentiel des protéines et des vitamines telles que l'acide folique, des microéléments tels que le fer, le calcium, le zinc et aussi des carbohydrates. C'est un aliment de base apprécié au Togo car, ses feuilles, gousses vertes et graines sèches peuvent être consommées et

commercialisées.

Selon la Direction des statistiques agricoles, de l'informatique et de la documentation (DSID), la production nationale pour la campagne agricole 2020-2021 est de 383 664 tonnes. Mais on estime que la production de cette légumineuse va sensiblement

augmenter pour cette campagne agricole 2021-2022 avec l'installation des zones d'aménagement agricoles planifiées (ZAAP) et la diffusion de nouvelles variétés. Les variétés courantes sont VITOCO, VITA5 et certaines accessions locales. Il existe également de nouvelles variétés mis à la disposition des producteurs par l'ITRA (Institut technique et de recherche agricole). Il s'agit de NAFI SAM et WANG-KAI, tolérantes au striga, avec un cycle de 80 jours plus précoces que les anciennes variétés.

Actuellement, la récolte du niébé a commencé dans certaines zones du nord Togo, notamment sur les ZAAP. Les producteurs sont à pied d'œuvre pour récolter cette importante légumineuse à graines. La récolte de niébé se fait lorsque la grande partie des gousses deviennent jaune clair. En ce moment, les gousses sont



plus ou moins bien sèches et facile à détacher. Le producteur peut faire 2 à 3 passages de récolte pour récolter toutes les gousses dans son champ. Après la récolte, les gousses sont exposées au soleil sur des claies, bâches ou une aire aménagée pendant 7 à 10 jours pour extraire facilement les graines.

On arrête le séchage quand les gousses ont une couleur brune ou

une couleur de paille. Quand les gousses sont assez sèches, on détortique par battage léger. Le plus souvent, ce sont les femmes qui assurent la récolte et la vente.

Attention !!! il faut protéger les gousses et les gaines contre les animaux.

Source : Ministère de l'Agriculture.

Société

Quelle éducation sexuelle pour les jeunes ?

Etonam Sossou

A presque 100 %, ces adolescents semblent tous bien informés sur les questions de VIH et de grossesses non désirées grâce aux médias et aux technologies de l'information. Et en matière de sexualité, le besoin de conseil et d'assistance ne semble pas une préoccupation pour eux. Pas donc question de s'asseoir devant leurs géniteurs pour écouter un discours sur la sexualité. «Nos parents savent que nous sommes informés sur ces questions. Par contre, chez moi par exemple, maman dit tout le temps à ma sœur de faire attention aux garçons quand elle veut aller en boîte le week-end ». Le sentiment qui se dégage dans ce groupe, c'est que ce sont les filles qui ont le plus besoin de dialogue avec les parents pour éviter des situations déplorables. De l'autre côté de la voie, un autre regroupement de jeunes.

Ces jeunes tiennent le même discours : la communication parents enfants sur la sexualité est une affaire de femmes. «Garçon tombe pas enceinte. Donc ce sont nos sœurs qui ont intérêt à s'informer, à écouter les mamans pour ne pas piquer une

grossesse », affirme un d'entre eux, avec un accent ivoirien. «Dans tous les cas, poursuit son voisin, qui laissait échapper des volutes de fumée de cigarette de la bouche, nos vieux pères se cherchent. La Pauvreté occupe leur esprit. Donc, ils n'ont pas le temps pour discuter de ces sujets avec nous. Et puis, n'oubliez pas que dans nos sociétés parler de sexualité paraît comme un encouragement à la débauche».

La communication parents-enfants sur la sexualité n'est pas forcément considérée comme un tabou, mais certains jeunes garçons pensent que c'est plutôt les mères qui doivent guider leurs filles pour qu'elles se prémunissent contre les grossesses non désirées et les infections à VIH ou autres maladies sexuellement transmissibles.

C'est un impératif pour les parents d'éduquer sexuellement leurs enfants parce que s'ils ne le font pas, ceux-ci vont s'informer auprès de leurs amis qui connaissent les mêmes problèmes. A un certain moment de leur vie, les jeunes traversent une crise, cherchent des solutions et se tournent vers ceux de leur âge.

L'information n'est pas une édu-

cation même avec quelqu'un de plus expérimenté. Pour que l'information ait son répondant pédagogique, la source doit venir des parents. Comment vivre sa sexualité? Les parents ont le devoir de répondre à cette interrogation en apportant non seulement des informations mais l'éducation. En ne le faisant pas, les enfants sont laissés à eux-mêmes et sont mal orientés.

Aux Etats-Unis, une étude a demandé à des étudiants qui exerçaient le plus d'influence sur leurs décisions en matière de sexualité : 37 % ont cité leurs parents, tandis que 30 % mentionnaient leurs amis. En sus des parents, d'autres membres adultes de la famille et de la communauté exercent une influence sur le comportement sanitaire des enfants. Notre société, est en train de s'enfoncer car contrairement à nos parents qui avaient le temps pour raconter des contes aux enfants d'où l'on tirait des leçons de morale, aujourd'hui les pères de famille ne préparent pas leurs enfants à affronter l'adolescence, d'où l'urgence de s'y pencher dans les foyers.

24ème Conférence annuelle de l'ASEA / Dans un contexte post-Covid19

Les marchés des capitaux et des bourses africaines dans la reprise économique

«La pandémie a bouleversé la plupart des progrès (sinon tous) qui avaient été réalisés sur le continent au cours de la dernière décennie. Cela inclut également les développements des marchés des capitaux qui, à l'inverse, n'a pas encore été entièrement démystifié. Cependant, comme d'autres acteurs régionaux, nous ne devons pas relâcher nos efforts. L'activité boursière reste essentielle pour financer la croissance du continent. À ce titre, je me réjouis de vous accueillir tous à la conférence annuelle de l'ASEA de cette année». Ainsi déclarait Dr Edoh Aménou, président de l'ASEA, au sujet de la 24ème conférence annuelle de l'African Securities Exchanges Association (ASEA) que la Bourse de Casablanca a l'honneur d'abriter les 24 et 25 novembre 2021, pour la première fois en format digital. Placée sous le thème «Les marchés financiers, moteurs essentiels de l'émergence de l'Afrique», cette édition mettra la lumière sur le rôle des marchés des capitaux et des bourses africaines dans l'accélération de la reprise économique post-crise Covid19 et le fi-

nancement des gouvernements et des infrastructures du continent. Dans ce sens, plusieurs pistes seront explorées, notamment comment aider les entreprises publiques à financer leur développement et à diversifier leurs sources de financement? Comment mobiliser les capitaux nécessaires pour aider les PME à se développer et à créer des opportunités d'affaires et des emplois? Et comment soutenir les transformations structurelles et l'intégration économique africaine et encourager l'innovation et l'inclusion financière?

Pour ce faire, cette 24ème édition réunira de nombreux experts des secteurs financiers et boursiers ainsi que des leaders d'opinion internationaux. Ils aborderont des sujets d'actualité tels que le développement des marchés des capitaux, l'intégration économique africaine, les technologies de rupture et l'investissement d'impact, ... et ce, avec la participation d'éminents acteurs clés du développement des marchés de capitaux africains et d'entités qui soutiennent la croissance des services financiers dans la région.

Kamal Mokdad, Président du

Conseil d'Administration de la Bourse de Casablanca s'est également exprimé à ce sujet : «Dans le contexte pandémique actuel, cette 24ème conférence permettra de mettre en lumière la capacité des marchés de capitaux africains à contribuer à la relance économique du continent et à financer son développement. Nous sommes donc honorés d'accueillir la conférence annuelle de l'ASEA et de participer, aux côtés de nos homologues, à l'identification des voies de croissance économique de l'Afrique».

L'African Securities Exchanges Association (ASEA) est la première association des bourses de valeurs mobilières en Afrique qui a pour objectif de développer les bourses membres et fournir une plateforme de mise en réseau. L'ASEA a été créée en 1993 et travaille en étroite collaboration avec ses membres afin de libérer le potentiel des marchés financiers africains et des économies africaines, entre autres, en améliorant la visibilité de ses membres au niveau international pour attirer les flux de capitaux vers les marchés de capitaux africains.

Afrique/Santé

Le nombre de diabétiques en hausse d'ici 2045

L'Afrique devrait connaître la plus forte augmentation du nombre de cas de diabète dans le monde, pour passer de 24 millions de cas en 2021 à 55 millions en 2045, a alerté jeudi l'Organisation mondiale de la Santé. «La pandémie de COVID-19 finira par s'estomper, mais l'on prévoit que l'Afrique enregistre dans les prochaines années la plus forte hausse de l'incidence du diabète dans le monde», a affirmé Matshidiso Moeti, Directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique. Dans un communiqué, l'OMS ajoute que «l'Afrique est le continent comptant le plus grand nombre de personnes qui ne connaissent pas leur statut pour le diabète», environ 70%. La hausse de l'incidence du diabète de type 2 -

majoritaire en Afrique - est notamment attribué à une mauvaise alimentation et à des modes de vie de plus en plus sédentaires.

Une étude menée par l'institution dans 13 pays africains a également révélé une mortalité plus élevée chez les diabétiques lorsqu'ils sont atteints du COVID-19. «Le taux de létalité de la COVID-19 est de 10,2 % chez les patients diabétiques, contre 2,5 % pour l'ensemble des patients atteints de COVID-19», explique l'organisation. L'OMS déplore «les difficultés» éprouvées par l'Afrique à vacciner en priorité les personnes atteintes de diabète comme cela a été fait dans plusieurs pays. «L'accès aux vaccins reste limité», pointe le communiqué, révélant que

seulement 6,6% de la population africaine est vaccinée contre une moyenne mondiale de 40%. «Neuf mois après le début des campagnes de vaccination contre la COVID-19 en Afrique, nous sommes encore loin de l'objectif que nous nous sommes fixé concernant la protection de nos groupes les plus vulnérables», a affirmé Mme Moeti, appelant à «intensifier la vaccination destinée aux personnes à haut risque, y compris celles qui sont atteintes de diabète». Le diabète et ses complications (maladies cardiovasculaires et rénales, amputations des membres inférieurs...) tuent 4,2 millions de personnes par an, selon la Fédération internationale du diabète.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°1605
DE LOTO BENZ DU 20- 10 - 2021

Chers amis parieurs, c'est avec joie que nous vous retrouvons pour procéder au tirage N°1606 de LOTO BENZ de ce mercredi 27 Octobre 2021.

Lors du précédent tirage de LOTO BENZ, ce sont des lots intermédiaires, c'est-à-dire des lots d'un montant inférieur à 1.000.000F CFA qui ont fait le bonheur de nombreux parieurs sur toute l'étendue du territoire national.

La remise des lots se fera à LOME au siège de la LONATO, et à l'intérieur du pays dans les agences régionales.

Avec la LONATO, jouez petit et gagnez gros.
BONNE CHANCE A TOUS !!!

LOTO BENZ

Résultats du tirage N°1608 de LOTO BENZ du 10 Novembre 2021

Numéro de base

28 04 84 08 23



**SOUSCRIS ET PROFITE
DE WHATSAPP GRATUIT**



forfait VOIX

500 F

=

3000 F

+ 100 MO

Tarif Promotionnel 13,16 F TTC/Min

Promo valable du 09 au 16 novembre 2021
Cumulable en volume mais pas en validité

TOGOCOM CHANGE POUR VOUS

togocom.tg

